

CATÉGORIE – MEUBLES SEULS

Cette formule comprend les prestations essentielles qu'il peut être complexe de réaliser soi-même. C'est le cas de :

- la protection des matelas sous housse ;
- le démontage des meubles courants le nécessitant ;
- la protection des meubles et objets sous couverture ;
- le transport du mobilier en fourgon capitonné ;
- le déchargement de l'ensemble du mobilier et des effets ;
- la remise en place des meubles non fixés ;
- le remontage des meubles démontés par nos soins.